



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE

PLENIERE DU CONSEIL GENERAL

Mercredi 20 février 2013, Hôtel de Ville de Sierre

(18 heures)

En la présence du Conseil municipal

ORDRE DU JOUR

1. Appel nominal des Conseillers généraux (article 12 RCG)
2. Désignation par le doyen d'un secrétaire et de trois scrutateurs pour conduire l'élection du bureau (article 5 RCG)
3. Annonce des groupes du Conseil général (article 8 RCG)
4. Décision sur le nombre de membres du bureau (article 10 RCG)
5. Election des cinq ou sept membres du bureau (article 10 RCG)
6. Election du président du Conseil général (article 10)
Election du vice-président du Conseil général (idem)
7. Election de trois scrutateurs (article 9 RCG)
8. Election des membres de la commission de gestion (article 13 RCG)
Election du président de la commission de gestion (article 15 RCG)
9. Election des membres de la commission d'édilité et d'urbanisme (article 13 RCG)
Election du président de la commission d'édilité et d'urbanisme (article 16 RCG)
10. Election des membres de la commission de l'environnement, de l'énergie et du développement durable (article 13 RCG)
Election du président de la commission de l'environnement, de l'énergie et du développement durable (article 17 RCG)
11. Présentation du plan directeur du centre-ville, édition février 2013
12. Communications du Conseil municipal
13. Divers

Par délégation (article 23, Loi sur les Communes)

François Genoud
Président

Yves Mathieu
Secrétaire municipal adjoint

YVES ANDEREGGEN

Voilà, l'heure étant l'heure, je me permets d'ouvrir la séance en vous disant à tous : bonsoir tout le monde. Güeten abu alli zämu. En ma qualité de doyen d'âge et de fonction, j'ai une fois de plus le privilège d'ouvrir la session constitutive du CG, pour la législature 2013 à 2016. Permettez-moi d'abord de féliciter toutes et tous les élus, qu'il s'agisse du CG ou du CM, en particulier le président, M. François GENOUD. Je me réjouis de voir le CM profondément changé et quelque peu rajeuni, mais loin de moi de ne pas estimer à sa juste valeur le labeur accompli par les conseillères et conseillers sortants. Un renouvellement d'un CM est toutefois aussi gage d'espoir pour un travail différent, peut-être plus efficace et plus percutant, reproche que l'on entendait durant la dernière législature où la population aurait bien aimé que les choses avancent plus vite et de manière plus spectaculaire. Si je me réfère à ce que j'annonçais il y a quatre ans, des progrès ont certes été accomplis dans l'aménagement du centre-ville et de nouveaux bâtiments scolaires vont être inaugurés sous peu, entre autre grâce à notre initiative, mais la fluidité du trafic et l'avancement dans la réalisation des infrastructures sportives, telle que la patinoire, laissent encore à désirer comme on l'entend à répétition de la part des intéressés. Permettez-moi ici une courte rétrospective sur les trente dernières années de la politique sierroise. Après un calme relativement plat, qui a vu peu de réalisations dans les années 1980 à 2000, à l'exception de la promotion des hautes écoles et du Technopôle – on aurait pu par exemple déjà y assainir les écoles et penser à la nouvelle patinoire ou projeter une solution pour les bains de Géronde, pour ne citer que quelques objets - d'autant plus que les moyens à disposition étaient bien plus confortables qu'aujourd'hui. Sierre s'est enfin réveillée à l'aube du XXI^{ème} siècle et le CM d'alors a montré la voie qu'il fallait prendre pour ne pas figurer dans les viennent-ensuite sur le plan cantonal. Cette voie est désormais bien tracée, il s'agit de la poursuivre avec détermination et circonspection pour que la Cité du Soleil redevienne l'agréable d'antan et attire plus d'habitants et de visiteurs parce qu'il y fait bon vivre. Mais revenons à l'actualité. J'espère que malgré les propos quelque peu partisans tenus par le président juste après l'élection, les trois groupes du CM vont pouvoir prendre les problèmes à bras-le-corps, avec un regard plus visionnaire pour des objets qui en valent la peine et un esprit davantage entrepreneurial que par le passé. De nouveaux et beaux défis attendent les membres du CM et du CG dans les domaines cités, mais aussi sur le plan culturel, la promotion touristique et j'en passe...pardon la promotion économique et touristique, la mise en valeur de Sierre, comme chef-lieu du district et j'en passe. Un projet majeur est celui au sud de la gare puisqu'il comporte à la fois un grand progrès dans le domaine de la formation, une nette amélioration du trafic par le déplacement de la gare routière et la réalisation d'un nouveau parking très attendu dans ce quartier. C'est tout ce que je souhaite à vous, et à nous les responsables, pour pouvoir relever les nombreux défis qui nous attendent, malgré des moyens qui ont fâcheusement tendance à s'amenuiser. Es lebe Siders die Sonnenstadt. Vive Sierre, la Cité du Soleil. Je déclare ainsi ouverte la séance constitutive du CG 2013-2016 et je passe la parole à M. François GENOUD, président de la Municipalité.

François Genoud

Monsieur le Président du CG, Mesdames et Messieurs les futurs membres du bureau, à vous Mesdames et Messieurs les CG, Monsieur le Vice-Président du CM, Mesdames et Messieurs les membres du CM, Mesdames et Messieurs les chefs de service de notre administration, Monsieur l'unique représentant de la presse. Qu'on se le dise, les séances du CG sont ouvertes au public et il serait bon d'encourager la population à y assister, même si ce soir il faut constater que personne n'a répondu à l'invitation. Je vous prie d'excuser l'absence de M. Jérôme CRETOL, tout particulièrement, notre directeur administratif, qui assiste fidèlement aux séances d'habitude, mais qui a dû s'absenter ce soir pour des raisons de santé. Je vous prie d'excuser aussi l'absence des collègues du CM, M. Jean-Paul SALAMIN, qui ne sera pas là du tout, et du retard concernant M. Pierre KENZELMANN et Mme Laetitia MASSY. Je vous adresse à toutes et à tous, Mesdames et Messieurs, mes félicitations pour votre élection en automne 2012 comme membres du CG de la Ville de Sierre, cette grande assemblée primaire permanente. Mes félicitations vont également, et plus particulièrement ce soir aux personnes qui se verront tout à l'heure confier des fonctions au sein de ce CG, que ce soit au bureau ou dans les commissions permanentes. Qu'elles soient remerciées pour l'engagement et pour les responsabilités qu'elles sont d'accord de prendre, responsabilités utiles au service de toute la collectivité publique. La population nous a fait confiance par ses choix démocratiques pour nous confier des tâches bien précises relevant de nos fonctions diverses, différentes certes, mais complémentaires. Je peux vous assurer que, comme par le passé, l'exécutif entreprendra tout

ce qui est possible et raisonnable pour améliorer et faciliter la collaboration avec le législatif. Les séances d'informations mensuelles, nécessaires à la préparation des dossiers importants que vous aurez à préparer et à traiter, seront poursuivies. Il s'agit pour nous de favoriser l'anticipation de votre travail, de vous donner les pistes et les paramètres des vrais enjeux soumis à vos décisions. De même, nous nous tenons à la disposition de chacun d'entre vous pour apporter et compléter une ou des informations que vous n'auriez pas reçues, que vous auriez souhaité obtenir avant de forger vos opinions. N'hésitez pas à nous solliciter, de préférence, évidemment, avec prise de rendez-vous préalable. Un entretien, même court et bref, vaut mieux qu'un long malentendu. Nous comptons évidemment sur l'expérience et la bonne compréhension des mécanismes en place par les membres du bureau et par les personnes que vous allez élire tout à l'heure. Je vous souhaite à tous une très bonne première assemblée plénière. Merci.

Yves ANDEREGGEN

Merci Monsieur le Président pour vos propos et nous passons à la suite, c'est-à-dire à l'ordre du jour. J'en fais la lecture :

1. Appel nominal des Conseillers généraux
2. Désignation par le doyen d'un secrétaire et de trois scrutateurs pour conduire l'élection du bureau
3. Annonce des groupes du Conseil général
4. Décision sur le nombre de membres du bureau
5. Election des cinq ou sept membres du bureau
6. Election du Président du Conseil général
Election du vice-président du Conseil général
7. Election de trois scrutateurs
8. Election des membres de la commission de gestion
Election du Président de la commission de gestion
9. Election des membres de la commission d'édilité et d'urbanisme
Election du Président de la commission d'édilité et d'urbanisme
10. Election des membres de la commission de l'environnement, de l'énergie et du développement durable
Election du Président de la commission de l'environnement, de l'énergie et du développement durable
11. Présentation du plan directeur du centre-ville, édition février 2013
12. Communications du Conseil municipal
13. Divers

1. **(2) DESIGNATION PAR LE DOYEN D'UN SECRETAIRE ET DE TROIS SCRUTATEURS POUR CONDUIRE L'ELECTION DU BUREAU**

YVES ANDEREGGEN

Alors comme le prévoit l'ordre du jour, je vais désigner un secrétaire et des scrutateurs, pour que cette assemblée se déroule selon les règles. J'aimerais d'abord apporter quelques précisions d'ordre général, les chefs de groupe sont priés d'annoncer au bureau du CG les membres qui arriveraient en cours de séance. Puisque les nouvelles et nouveaux élu-e-s sont nombreux, je les remercie de bien vouloir annoncer leur nom et prénom avant de prendre la parole. Pour fonctionner comme secrétaire du jour, je me suis permis de demander à

Mme Raymonde PONT THUILLARD si elle était d'accord de le faire, elle m'a répondu que oui. Donc je la prie de bien vouloir venir prendre place à cette table, merci Mme PONT THUILLARD. En ce qui concerne les scrutateurs, le PLR sera représenté par Mme Odette-Renée SAVIOZ, pour le PDC ce sera Alexandre DUC et pour le parti de l'AdG, ce sera Mme Eliane CAMPISI.

2. (1) APPEL NOMINAL DES CONSEILLERS GENERAUX (ART. 12 RCG)

Yves ANDEREGGEN

Je passe au point 3 de l'ordre du jour... non je reviens au point 1 puisque ce n'a pas été fait, c'est l'appel nominal des Conseillers.

Raymonde PONT THUILLARD

Alors bonsoir. *(Elle procède à l'appel des CG).*

Yves ANDEREGGEN

Merci à ma secrétaire.

3. ANNONCE DES GROUPES DU CONSEIL GENERAL

Yves ANDEREGGEN

Passons au point suivant de l'ordre du jour, qui est l'annonce des groupes au CG et pour ce faire, je passe la parole aux chefs de groupe, en commençant par M. MATTER.

Roger MATTER

Monsieur le Doyen d'âge et de fonction, Monsieur le Président de la Municipalité, Mesdames Messieurs les CM, chers collègues. Au nom du PLR de Sierre, j'ai le plaisir de vous annoncer le groupe libéral-radical. Notre groupe se compose de 21 membres, dont 9 sont de nouveaux élus. Je leur souhaite, ainsi qu'à tous les élus ici présents, de partager le même plaisir et la même passion à la chose publique que celle qui nous anime. De nouveaux visages pour une nouvelle législature. Je gage ce soir que cette nouvelle équipe saura faire souffler sur notre assemblée un vent nouveau, celui de la défense de l'intérêt public, par un travail cordial et constructif. Nous partageons ensemble ce soir une même espérance et nous saurons nous en montrer dignes. Je tiens encore à remercier chaleureusement M. David FADI pour le travail qu'il a accompli en qualité de chef de groupe lors de la précédente législature et qui m'a passé le flambeau dans cette fonction. Merci de votre attention.

Yves ANDEREGGEN

Merci M. MATTER. Je passe la parole à M. Steves CALOZ, chef de groupe du PDC.

Steves CALOZ

Monsieur le Doyen du CG, Monsieur le Président de la Municipalité, Mesdames et Messieurs les CM, Mesdames Messieurs les CG. Au nom du groupe démocrate-chrétien, je vous annonce un groupe de 26 CG pour cette législature 2013-2016 avec une moyenne d'âge 40 ans précis. C'est avec un immense plaisir que j'ai repris cette fonction de chef de groupe démocrate-chrétien. Je me réjouis par avance de pouvoir collaborer dans un esprit constructif avec mes 2 autres partenaires à savoir Mme Romaine EVEQUOZ et M. Roger MATTER ainsi qu'avec l'ensemble des élues et élus du pouvoir exécutif et législatif. Je profite de l'occasion pour remercier Mme Marie-Jo DE PREUX qui m'a précédé dans cette fonction, pour le travail qu'elle a accompli dans la dernière législature. Vous vous en doutez que pour préparer cette séance de ce soir les différents chefs de groupe, accompagnés de leur coach respectif, se sont évidemment déjà réunis. Cette séance de travail fut les bases d'un dialogue très constructif et contribuera, je n'en doute pas, à faire avancer de manière optimale les grands projets qui feront de Sierre une ville tournée vers le futur.

Yves ANDEREGGEN

Je remercie M. CALOZ de ces propos et je passe la parole au chef de groupe de l'AdG, Mme Romaine EVEQUOZ.

Romaine EVEQUOZ

Monsieur le Doyen, Monsieur le Président de la Municipalité, Mesdames et Messieurs les CM, chers collègues CG. Au nom des partis socialiste, verts et chrétien social, je vous présente le groupe AdG. Je voudrais en premier lieu remercier notre ancien chef de groupe et actuel conseiller au sein de notre exécutif, Olivier SALAMIN, pour sa pondération, son souci du bien public et son travail accompli au cours de la législature précédente, ainsi que l'ancien rapporteur du conseil de gestion, et aujourd'hui également membre du CM, Eddy BENEY. A tous deux, je leur souhaite, au nom du groupe AdG, plein succès dans leur nouvelle tâche, de même qu'à tous les nouveaux CM et CG. L'AdG, quoique légèrement en recul, espère bien faire entendre sa voix dans un débat démocratique et constructif pour le bien de notre Cité et, pour reprendre notre slogan de campagne, du mieux-vivre à Sierre. Merci.

Yves ANDEREGGEN

Merci Mme EVEQUOZ pour ces propos très appréciés.

4. DECISION SUR LE NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU

Yves ANDEREGGEN

Je passe au point 4 de l'ordre du jour, il s'agit de la décision sur le nombre de membres du bureau. C'est prévu par le règlement, donc de voter là-dessus. Le système actuel est de 5 membres. Est-ce que quelqu'un souhaite prendre la parole à ce sujet ? Donc ça n'est pas le cas, ce sera donc le statu quo. Nous allons voter par mains levées et je fais appel aux scrutateurs. Ceux qui sont d'accord pour que le bureau continue à compter 5 membres sont priés de lever la main. Alors nous sommes 55 présents, bon à savoir pour la suite des débats. C'est bon, merci. Le nombre de membres du bureau est confirmé à 5. Les choses sont claires ainsi.

5. ELECTION DES CINQ OU SEPT MEMBRES DU BUREAU

Yves ANDEREGGEN

Au point 5 de l'ordre du jour, il s'agit d'élire les 5 membres du bureau. Ce vote se fait par bulletins secrets, je passe la parole aux chefs de groupe pour entendre leurs propositions. D'abord le groupe libéral-radical, M. MATTER.

Roger MATTER

Merci Monsieur le Doyen. Au nom du groupe libéral-radical, j'ai le plaisir de vous proposer deux personnes pour le bureau, à savoir M. Gérald DUC et Mme Raymonde PONT THUILLARD. On ne présente plus Gérald DUC, qui n'en est pas à sa première législature. Il a fonctionné en qualité de chef de groupe avant d'intégrer le bureau du CG il y a quatre ans. Agé de cinquante-cinq ans – même s'il ne les paraît pas - il enseigne au CO de Goubing. On ne présente plus non plus la non moins sémillante Raymonde PONT THUILLARD, secrétaire émérite du bureau du CG durant la précédente législature. Elle accomplit son 3^{ème} mandat de CG. Merci de les soutenir et de leur témoigner votre confiance.

Yves ANDEREGGEN

Merci M. MATTER. Je passe la parole à M. CALOZ pour nous présenter ses propositions.

Steves CALOZ

Le groupe démocrate-chrétien vous propose 2 membres pour le bureau. Nous proposons en effet Marie-Jo DE PREUX et Patrick ANTILLE. Honneur aux dames, Marie-Jo DE PREUX, domiciliée à Sierre, 43 ans, licenciée en lettres de l'université de Genève, conseillère de vente auprès d'une grande compagnie d'assurance-maladie. Parcours politique : députée suppléante, cheffe de groupe durant notre dernière législature. En ce qui concerne Patrick ANTILLE, 50 ans, concierge à l'école de commerce et de culture générale de Sierre, il habite Noës, marié 3 enfants. Président de l'école de musique les Croque-Notes, secrétaire de la Fraternité de Noës, membre des sapeurs-pompiers en tant que fourrier entre autres, il est, comme vous le voyez, très impliqué dans la vie associative de notre Commune. Il a siégé dans le CG durant 2 législatures au sein de la commission de l'édilité comme rapporteur. Je vous demande de leur faire une grande confiance. Merci.

Yves ANDEREGGEN

Merci M. CALOZ pour ces propositions. Je demande à Mme Romaine EVEQUOZ de présenter sa proposition.

Romaine EVEQUOZ

Notre groupe, l'AdG, vous propose M. Raymond ZUFFEREY pour le bureau. Raymond est en quelque sorte le grand horloger de notre groupe. Issu du Haut-Valais et d'Anniviers, il a la tête sur ses épaules, de même qu'il est capable de défendre ses idées contre vents et marées, mais toujours en toute franchise et dans la bonne humeur. Aujourd'hui à sa troisième législature, il était membre de la Cogest au cours des deux précédentes. Merci de le soutenir.

Yves ANDEREGGEN

Merci Mme EVEQUOZ et merci pour ces propositions. Voilà, les propositions étant faites, nous passons au vote et je demande aux scrutateurs de distribuer les bulletins. Donc vous mettez sur le bulletin les noms des personnes que vous voulez voir figurer au bureau. On vote en bloc. Les personnes, je répète, sont Gérald DUC, Raymond ZUFFEREY, Raymonde PONT THUILLARD, Marie-José DE PREUX et Patrick ANTILLE. Du point de vue orthographique, il ne devrait pas y avoir de problème. *(Les CG procèdent à l'élection à bulletins secrets)*. Je peux rassurer tout le monde, **tout le monde est élu avec Marie-Josée DE PREUX 52 voix, Raymonde PONT THUILLARD 54, Gérald DUC 54, Raymond ZUFFEREY 54 et Patrick ANTILLE 54**. Je félicite ces 5 membres du bureau et les remercie. *(Applaudissements)*. Je leur souhaite d'ores et déjà beaucoup de plaisir et de satisfactions dans leur fonction que je connais un peu, puisque je l'ai exercée pendant 2 législatures.

6. ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

Yves ANDEREGGEN

Nous arrivons au point 6 de l'ordre du jour, il s'agit de l'élection du président du CG. Donc il s'agit de nommer le président et j'attends les propositions en passant la parole à M. Roger MATTER.

Roger MATTER

Merci Yves. Chers collègues, le groupe libéral-radical vous proposera deux présidences durant cette législature. Aussi, pour ouvrir le bal d'un bon pied, nous vous proposons de désigner à cette fonction M. Gérald DUC. M. DUC a déjà présidé notre institution en 2010 et il en connaît toutes les ficelles. Merci de le soutenir et de le porter à cette fonction. Je vous remercie.

Yves ANDEREGGEN

Merci pour la proposition et je vous demande de passer au vote en notant le nom de Gérald DUC sur votre bulletin. *(Les CG procèdent à l'élection à bulletins secrets)*. Je vous annonce **le résultat pour l'élection de M. Gérald DUC à la présidence, il a obtenu 54 voix**, 1 est allée à Patrick ANTILLE. *(Applaudissements)*. Je félicite chaleureusement M. DUC et je le prie de venir à cette table, puisque mon temps va bientôt être échu. Je demande également aux membres du bureau, puisque le CG ou bien le bureau du CG est désormais constitué, de venir prendre place à cette table. Pour moi, le moment est venu de céder le micro au nouveau président et de l'inviter à diriger la suite des débats. Je vous remercie de m'avoir supporté un peu plus d'une demi-heure. Monsieur le Président du CG pour l'an 2013, je vous passe la parole et je me retire sur la pointe des pieds. *(Applaudissements)*. Encore un merci tout particulier à Mme Raymonde PONT THUILLARD, qui m'a si bien secondé. Alors au boulot, le Président et les membres du bureau ! Les places sont libres.

Gérald DUC

Bonsoir. Je tiens tout d'abord à remercier M. Yves ANDEREGGEN, doyen de fonction de notre CG, pour son travail de président ad interim qu'il a évidemment accompli dans les règles de l'art, il en d'ailleurs l'habitude, il est au CG depuis 5 périodes maintenant et il a d'ailleurs présidé notre législatif en 2003. Félicitations aussi à mes collègues du bureau pour leur brillante élection. Je suis sûr que nous formerons une bonne équipe pour mener à bien notre mandat. Je vous remercie pour mon élection et ça fait 3 législatures que j'ai œuvré maintenant au CG de Sierre et évidemment c'est avec beaucoup de plaisir qu'avec le bureau nous allons participer à tous les travaux de cette législature. Ce travail s'inscrit dans la continuité. En effet, beaucoup de

chantiers sont en route, nous devons les terminer, avec le même dynamisme qui a été initié par nos prédécesseurs. Nous ne devons pas oublier une chose, c'est que notre budget est très serré, vous avez tous vu le budget 2013 qui prévoit des déficits, c'est une chose qu'on devra corriger au plus vite. En gros, on devra faire plus avec moins d'argent, donc on devra faire preuve d'un grand trésor d'ingéniosité. Je souhaite aussi la bienvenue aux nouveaux CG, ça fait plaisir de voir toute cette jeunesse qui nous rejoint. Félicitations aussi à ceux qui poursuivent leur travail et qui ont été réélus. Je souhaite aussi la bienvenue aux nouveaux CM ; en effet, le CM a été profondément renouvelé et ça fait aussi plaisir de voir des gens dynamiques arriver dans ce Conseil. Bien, nous allons poursuivre maintenant avec l'ordre du jour, mais auparavant je dois quand même, au nom du bureau, nommer Mme Raymonde PONT THUILLARD à la fonction de secrétaire pour cette année. Je remercie déjà Raymonde pour l'acceptation de son mandat et son dévouement. Je vous prie de l'applaudir. (*Applaudissements*).

ELECTION DU VICE-PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

Gérald DUC

Point 6b de l'ordre du jour, élection du vice-président du CG. Je passe la parole à un des chefs de groupes... Mme EVEQUOZ.

Romaine EVEQUOZ

Alors au nom de l'AdG, j'ai le plaisir de vous proposer Raymond ZUFFEREY à la candidature de la vice-présidence du bureau. Merci.

Gérald DUC

Merci. Pour la forme, y a-t-il d'autres candidatures ? Non, alors je demande aux scrutateurs de faire leur travail. (*Les CG procèdent à l'élection à bulletins secrets*). Voilà la fin du suspense, bulletins rentrés 54, bulletin blanc 0, bulletin nul 0, majorité absolue... **M. Raymond ZUFFEREY est élu avec 54 voix**. Bravo à lui. (*Applaudissements*). Vous m'entendez, oui ? Oui, alors je passe la parole à Raymond qui souhaite vous adresser quelques mots.

Raymond ZUFFEREY

Chers collègues et membres de la Municipalité. Après 8 ans passés à la Cogest et surtout à me contorsionner pour suivre les débats dans les séances du plénum, me voilà dans un endroit stratégique pour observer tout ce qui s'y passe. Seul bémol, je ne verrai plus les mines parfois réjouies et les sourires parfois crispés de notre exécutif. Je vous remercie pour la confiance que vous m'accordez et je félicite Gérald DUC pour son élection à la présidence du CG.

Gérald DUC

Merci Raymond.

7. ELECTION DE TROIS SCRUTATEURS

Gérald DUC

Nous passons au point 7 de l'ordre du jour, élection des membres de la Cogest... excusez-moi, j'ai oublié les scrutateurs, la nomination des scrutateurs, excusez-moi, c'est le point 7. Alors je passe la parole pour la présentation des scrutateurs aux chefs de groupe. On commence par Roger MATTER.

Roger MATTER

Chers collègues. Le groupe libéral-radical vous propose la candidature de Mme Odette-Renée SAVIOZ que j'aurai le plaisir de présenter un peu plus tout à l'heure.

Gérald DUC

Je passe la parole au chef de groupe du PDC, M. Steves CALOZ.

Steves CALOZ

Le groupe démocrate-chrétien propose la candidature de M. Claude STEINEGGER, marié, père de 3 enfants, il habite Noës – vous allez me dire un de plus - et travaille dans la société Constellium en tant que responsable de projet qualité. En politique, il a rejoint le CG en cours de la dernière législature. Je vous remercie de lui témoigner votre confiance.

Gérald DUC

Merci Steves. Je passe la parole à Mme Romaine EVEQUOZ.

Romaine EVEQUOZ

Alors l'AdG vous propose, à l'instar de la dernière législature, Mme Anne-Françoise ZUFFEREY comme scrutatrice. Anne-Françoise prend soin et du parti socialiste en tant que présidente, et des malades de notre région à l'hôpital de Sierre comme infirmière. Elle siège dans cette salle depuis plus de 12 ans. Merci.

Gérald DUC

Merci. Nous allons passer au vote et on va prendre les scrutateurs qui ont été nommés au début de la séance. Je vous laisse faire votre travail, Mesdames et Messieurs les scrutateurs. Vous avez au rétroprojecteur les noms de ces personnes. Pendant que les scrutateurs dépouillent, je salue l'arrivée de Pierre KENZELMANN. (*Les CG procèdent à l'élection à bulletins secrets*). Voilà le résultat de l'élection des scrutateurs : bulletins délivrés 53, bulletins rentrés 53, bulletin blanc 0, bulletin nul 0, majorité absolue 27. **Sont élus Mme Odette-Renée SAVIOZ, Mme Anne-Françoise ZUFFEREY et M. Claude STEINEGGER**, tous 3 avec 53 voix. Félicitations. (*Applaudissements*).

8. ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE GESTION

Gérald DUC

Nous passons au point 8 de l'ordre du jour, l'élection des membres de la Cogest. Je passe donc immédiatement la parole aux chefs de groupe en commençant cette fois par Mme Romaine EVEQUOZ.

Romaine EVEQUOZ

Alors, pour la Cogest, l'AdG vous présente cette fois-ci une femme, Mme Eliane CAMPISI. Eliane n'est pas horlogère mais a grandi dans le pays de la précision, à Neuchâtel. Bien intégrée dans son village de Noës, elle est membre du comité de la fanfare la Fraternité, travaille dans un atelier d'architecture en tant que secrétaire et donne aussi beaucoup de son temps à l'association du jumelage de Sierre. Toujours disponible, elle est la personne qui nous semble la plus adéquate pour ce poste. L'AdG vous propose également Stefan JULEN, haut-valaisan d'origine, vivant à Glarey et le seul Haut-Valaisan à remonter chaque matin, non pas le cours du temps, mais du fleuve pour rejoindre son bureau d'aménagement du territoire et de l'environnement à Brigue. Passionné de la forêt de Finges, il y élève des moutons avec l'aide de son épouse. Tous deux en sont à leur troisième mandat. Nous vous remercions de soutenir ces deux candidatures.

Gérald DUC

Merci Romaine. La parole maintenant à M. Steves CALOZ.

Steves CALOZ

Pour les membres de la Cogest, le groupe démocrate-chrétien vous propose 5 membres. Honneur aux dames, tout d'abord Mme Sabine REY, 39 ans, mariée, mère de 2 enfants, après une maturité classique "latin-anglais", elle a obtenu une licence en sciences forensiques... tout le monde sait ce que c'est ? J'ai pris la peine de regarder dans le dictionnaire ; c'est l'ensemble des principes scientifiques et des techniques appliqués à l'investigation criminelle. Je pense qu'il n'y a pas autant d'investigations à faire au niveau de la Cogest. Elle a fait ensuite... elle a travaillé pour l'institut de police scientifique et de criminologie, rattaché à la faculté de droit de l'université de Lausanne. Elle a travaillé ensuite comme criminaliste pour la police cantonale valaisanne, dans sa section identité judiciaire pendant 7 ans. Elle est actuellement administratrice de bâtiment et côtoie donc les chiffres tous les jours. Ensuite, on vous propose aussi M. Gilles BARMAZ, marié, père de 2 enfants, ingénieur électricien. Il a une longue expérience de la politique sierroise ; en effet il a été rapporteur de 2005 à 2008 dans la Cogest et de 2009 à 2012 membre du bureau et président sortant du CG. Nous vous proposons aussi M. Sébastien DUC qui a une maturité économique au collège des Creusets et il a ensuite fait à l'université de Fribourg un bachelor et un master en gestion d'entreprise. Aujourd'hui directeur de la fiduciaire Duc-Sarrasin, succursale de Sierre, il a également, dans ses hobbies, joué au

hockey sur glace pendant 11 ans, il a joué au street-hockey pendant 14 ans. Il entraîne aujourd'hui la première équipe des Sierre-Lions actuellement. Quatrième personne que nous vous proposons, M. Antony LAMON, toujours célibataire, c'est juste ? Il vient de terminer sa formation de juriste, déjà un grand parcours politique à 28 ans, membre du comité du PDC de la Ville de Sierre et du district, CG depuis 2008, ancien président de la CoCu, candidat au conseil national dans la jeunesse PDC. Et enfin M. Jacques HERMAN, marié, 2 enfants. Économiste d'entreprise de formation, complétée par un MBA, Jacques possède une expérience bancaire de plus de 10 ans en lien avec la clientèle institutionnelle. Merci de leur faire confiance.

Gérald DUC

Merci Steves. Roger MATTER.

Roger MATTER

Pour cette commission, le groupe libéral-radical a le plaisir de vous proposer une délégation de quatre candidats, composée exclusivement de nouveaux élus, à savoir, M. Laurent DUCRY, 42 ans, marié. Laurent dirige un groupe de recherche et développement travaillant sur de nouveaux médicaments contre le cancer. M. Patrick CRETTON, 42 ans, marié, deux enfants. Il est l'actuel directeur de la compagnie de chemin de fer et d'autobus Sierre-Montana-Crans SA, plus connue sous l'abréviation SMC. La troisième candidate que nous vous proposons est Mme Üli SALAMIN-REBMANN. Üli, mariée, un enfant, est mère au foyer, occupation qu'elle désigne elle-même comme sa petite entreprise. Ancienne employée de commerce, on la connaît dans l'univers du tennis et du bénévolat. Enfin, j'ai le plaisir de vous proposer M. Jérôme ZEN-RUFFINEN, né à Sierre il y a 42 ans, marié et père de deux enfants. Informaticien, il est associé à Team Spirit, société d'informatique située au Technopôle de Sierre et spécialisée dans le consulting SAP. Merci de les soutenir.

Gérald DUC

Merci Roger. Je demande maintenant aux scrutateurs de faire leur travail. Vous avez la liste des candidats qui est affichée au rétroprojecteur. (*Les CG procèdent à l'élection à bulletins secrets*). Voilà, résultats de l'élection pour les membres de la Cogest : bulletins délivrés 54, bulletins rentrés 54, bulletin blanc 0, bulletin nul 1, majorité absolue 28. Attention, il ne faut pas noter sur le bulletin « tous », ce n'est pas valable. **Résultats individuels : BARMAZ Gilles 52, Sébastien DUC 52, Jacques HERMANN 53, Anthony LAMON 53, Sabine REY 53, Patrick CRETTON 53, Laurent DUCRY 53, Üli SALAMIN-REBMANN 52, Jérôme ZEN-RUFFINEN 52, Eliane CAMPISI 53 et Stefan JULEN 53.** Bravo à ces membres de la Cogest pour leur élection, on peut les applaudir. (*Applaudissements*).

ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE GESTION

Gérald DUC

Nous passons à l'élection du ou de la président-e de la Cogest. Je passe la parole à un des chefs de groupe. Je vois M. Steves CALOZ qui se lève. A vous la parole.

Steves CALOZ

Voilà, le groupe démocrate-chrétien vous propose Mme Sabine REY au poste de présidente de la Cogest. Je ne vais pas refaire tout le descriptif que j'ai fait tout à l'heure, simplement pour vous dire qu'une bonne présidente ou un bon président de Cogest, il y a 4 qualités qu'il doit avoir : c'est avoir le sens du consensus, avoir le sens de l'investigation – on a vu que dans son CV, elle avait le sens de l'investigation – un esprit de synthèse et un esprit de discipline. Voilà, alors je vous propose tout simplement Sabine REY à la présidence et je sollicite votre soutien.

Gérald DUC

Merci Steves. Y a-t-il pour la forme d'autres candidatures ? Non, je demande donc aux scrutateurs de faire leur travail, merci. Je vous rappelle le nom de la candidature, Mme Sabine REY. (*Les CG procèdent à l'élection à bulletins secrets*). Voilà, résultat de l'élection pour la présidence de la Cogest : bulletins délivrés 54, bulletins rentrés 54, bulletin blanc 0, bulletin nul 0, bulletins valables 54. **Mme Sabine REY est élue avec 53 voix**, une voix allant à M. Gilles BARMAZ. Félicitations à la nouvelle présidente. (*Applaudissements*).

9. ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'EDILITE ET D'URBANISME

Gérald DUC

Voilà, point 9 de l'ordre du jour, élection des membres de la commission d'édilité et d'urbanisme. Je passe immédiatement la parole aux chefs de groupe, cette fois en commençant par Steves CALOZ.

Steves CALOZ

Le groupe démocrate-chrétien vous propose 4 membres pour cette commission ; il s'agit tout d'abord d'Yves ANDEREGGEN, je pense qu'il n'y a plus besoin de le présenter, retraité, professeur du secondaire 2^{ème} degré à l'école de commerce et de culture générale de Sierre, inspecteur cantonal des écoles. Dans sa longue carrière politique, il entame sa 5^{ème} législature. Je pense que ça vaut quelques applaudissements. (*Applaudissements*). Bravo. Il a été membre de la Cogest, du bureau puis de la CEU, en résumé un vieux renard de la politique sierroise. La deuxième personne, c'est Monsieur.... nous proposons M. Bénédicte PERRUCHOUD, marié, 3 enfants, professeur au cycle d'orientation tout nouveau de Goubing – non, il n'est pas encore terminé, c'est juste - il entame sa 3^{ème} période au CG et a été membre de la CEU. La troisième personne que nous proposons c'est Gilles SALAMIN, 43 ans, chef de domaine conduite et marketing depuis 1994 dans une grande société active dans le domaine de la sécurité – je n'ose pas vous dire le nom - titulaire d'un brevet fédéral d'agent de sécurité ; il est très impliqué dans diverses manifestations culturelles sierroises ; il est membre du CG depuis 2010. Et pour terminer, la quatrième personne que nous proposons, c'est M. Patrick ZUBER, marié, 2 enfants, conseiller de vente et CG depuis 2008, il a été membre de la CEEDD lors de la dernière législature. Merci de leur réserver un bel accueil.

Gérald DUC

Merci Steves. La parole maintenant à Roger MATTER.

Roger MATTER

Le groupe libéral-radical propose trois candidats. Il s'agit de M. Raphaël GARCIA-VOGEL, 41 ans, ingénieur civil auprès du bureau d'ingénieurs BISA. Pour l'accompagner, nous proposons la candidature de la très charmante et très sémillante Odette-Renée SAVIOZ, assistante en soins au foyer St-Joseph, titulaire du diplôme européen d'étude sur le deuil, mais néanmoins amoureuse de la vie et de la ville de Sierre. Enfin, M. Jean-Michel GANON, marié, 3 enfants. Jean-Michel exerce le métier d'informaticien à Sion. Je vous remercie.

Gérald DUC

Merci Roger. Parole maintenant à Mme Romaine EVEQUOZ. J'annonce simplement le départ de M. Silvio CALDELARI qui a dû nous quitter, il a une séance à 19h30.

Romaine EVEQUOZ

Alors pour la CEU, l'AdG soumet à votre approbation MM. Alain CALOZ et Marc MAKUSU. Alain soigne les vignes d'une cave de la région, laquelle, un peu grâce à lui, produit un vin des plus appréciés. Il a déjà siégé dans cette commission durant la dernière législature. Quant à Marc, par le mélange culturel qu'il incarne, de manière fort sympathique d'ailleurs, apportera un regard neuf et neutre sur notre ville grâce à son parcours de vie. Il est éducateur spécialisé et siège pour la seconde fois au CG. Nous vous remercions de votre soutien.

Gérald DUC

Merci Romaine. Je demande aux scrutateurs-trices de faire leur travail. Vous avez de nouveau la liste des noms des candidats à la commission qui est affichée au rétroprojecteur. Alors attention, n'écrivez pas « tous ». (*Les CG procèdent à l'élection à bulletins secrets*). Résultats de l'élection pour la CEU, bulletins délivrés 53, bulletins rentrés 53, bulletin blanc 0, bulletin nul 0, bulletins valables 53, majorité absolue 27. **Sont élus ANDEREGGEN Yves 53 voix, PERRUCHOUD Bénédicte 53 voix, Gilles SALAMIN 53 voix, Patrick ZUBER 52 voix, Raphaël GARCIA-VOGEL 53 voix, Odette-Renée SAVIOZ 53 voix, Jean-Michel GANON 52 voix, Alain CALOZ 52 voix et enfin Marc MAKUSU avec 51 voix.** Bravo à tous pour cette élection, vous pouvez les applaudir. (*Applaudissements*). Merci.

ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'EDILITE ET D'URBANISME

Gérald DUC

Nous passons maintenant à l'élection du président de la CEU. Je passe la parole à un des chefs de groupe, M. Roger MATTER.

Roger MATTER

Le groupe PLR a l'avantage de vous proposer à ce poste M. Raphaël GARCIA-VOGEL. Outre son diplôme d'ingénieur civil, Raphaël a suivi une formation continue en génie parasismique et obtenu un post-grade CAS HES-SO en génie parasismique. Il est à la tête du département structures de son entreprise. Aguerri à la gestion d'équipes, il possède le profil idéal pour présider une commission. Merci de le soutenir.

Gérald DUC

Merci Roger. Scrutateurs, scrutatrices, faites votre travail. *(Les CG procèdent à l'élection à bulletins secrets)*. Résultats de l'élection du président de la commission d'édilité et d'urbanisme : bulletins délivrés 53, bulletins rentrés 53, bulletin blanc 0, bulletin nul 0, bulletins valables 53, majorité absolue 27. **Est élu à l'unanimité des voix, soit 53, M. Raphaël GARCIA-VOGEL.** Bravo à lui. *(Applaudissements)*.

10. ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Point 10 de l'ordre du jour, élection des membres de la CEEDD. Je passe la parole aux chefs de groupe en commençant par Roger MATTER.

Roger MATTER

Le groupe libéral-radical vous propose ce soir 3 candidatures. A commencer par celle de Mlle Laura SALAMIN, titulaire d'une maturité latin-grec. Laura a repris ses études après un parcours militaire et effectue actuellement un master en administration publique à Berne auprès de l'IDIAP. Elle a siégé plusieurs années au sein de la CEEDD, tout comme notre deuxième candidat, M. Ralph GUNTERN, éducateur spécialisé auprès du centre éducatif de Pramont. Enfin, nous vous proposons M. Michel EMERY, ouvrier d'usine, vice-président de la commission d'entreprise chez Alcan qui est à sa deuxième législature au sein du CG. Je vous remercie.

Gérald DUC

Merci Roger. La parole maintenant à Mme EVEQUOZ.

Romaine EVEQUOZ

Alors comme membres de la CEEDD, l'AdG vous demande d'accepter M. Robert METRAILLER. Celui-ci a déjà présidé cette commission lors de la dernière législature et a su, en tant que musicien accompli des fifres et tambours siérois, la mener tambour battant. Il est toujours secrétaire régional du syndicat Transfair, syndicat chrétien des services publics de Suisse. Et en seconde candidature, M. Noé ZUFFEREY, qui est l'un de nos plus jeunes CG. Comme vous l'aurez certainement constaté, les ZUFFEREY sont une force vive dans l'AdG. Issu d'une famille de musiciens, une maman chanteuse de jazz et un papa pianiste, Noé ne pouvait décemment déroger à la tradition. Il pratique le saxo avec aisance, tout en poursuivant des études d'informatique à Fribourg. Membre des jeunes Verts valaisans, l'environnement et l'écologie constituent pour lui des thèmes qu'il souhaite défendre avec toute la fougue de son âge. Nous espérons que vous ferez un bon accueil à ces candidats, merci.

Gérald DUC

Merci Romaine. La parole maintenant à M. Steves CALOZ.

Steves CALOZ

Le groupe démocrate-chrétien vous propose 4 membres pour la CEEDD. Tout d'abord M. David BIGLISCHER, 28 ans, originaire de Saas-Grund, il a suivi toutes ses écoles en allemand. Après un apprentissage au Crédit Suisse, il a poursuivi sa carrière dans les banques au niveau de la BCV. Ensuite Julien KAESER, 28 ans, titulaire d'un brevet de chef d'équipe dans le domaine de la construction, il s'est lancé un nouveau défi d'entrepreneur puisqu'il vient

de créer sa propre entreprise de béton ciré. La politique il démarre avec un enthousiasme et avec une conviction inébranlable. Ensuite Kilian STEINER ; 25 ans, après un apprentissage d'installateur en chauffage, il poursuit sa formation avec un brevet fédéral de contremaître, puis par une maîtrise fédérale de chauffagiste. A 25 ans, il est déjà vétéran avec l'équipe de street-hockey des Sierre Lions. Et pour le dessert, un retraité, Joseph BELLWALD, ancien membre de la police cantonale ; il a ensuite intégré la police municipale. C'est un des seuls qui a fait le contraire de ce qui se passe actuellement chez nous. Membre d'une commission ad hoc, il se remet à disposition pour cette commission développement durable. Merci de leur faire un chaleureux accueil.

Gérald DUC

Merci Steves. Je demande aux scrutateurs de faire leur travail. Vous avez de nouveau la liste des membres de cette commission qui s'affiche au rétroprojecteur. Résultats de l'élection des membres de la CEEDD, sont élus... pardon, tout d'abord bulletins délivrés 53, bulletins rentrés 53, bulletin blanc 0, bulletin nul 0, bulletins valables 53, majorité absolue 27. Donc **sont élus BELLWALD Josef 53 voix, BILGISCHER David 53 voix, KAESER Julien 53 voix, STEINER Kilian 53 voix, SALAMIN Laura 53 voix, Ralph GUNTERN 53 voix, Michel EMERY 53 voix, Robert METRAILLER 52 voix et Noé ZUFFEREY 51 voix.** Bravo à eux. (*Applaudissements*).

ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Gérald DUC

Voilà, nous passons au point 10b, donc l'élection du président de cette commission. Je passe la parole à un des chefs de groupe. Romaine EVEQUOZ.

Romaine EVEQUOZ

Au nom de l'AdG, j'ai le plaisir de vous proposer et de vous recommander la candidature de M. Robert METRAILLER pour la présidence de cette commission. Merci.

Gérald DUC

Merci Romaine. Donc le candidat est M. Robert METRAILLER. Je demande aux scrutateurs de faire leur office. (*Les CG procèdent à l'élection à bulletins secrets*). Résultat pour la présidence de la CEEDD : bulletins distribués 53, bulletins rentrés 53, bulletin blanc 1, bulletin nul 0, bulletins valables 52, majorité absolue 27. **Est élu Robert METRAILLER avec 47 voix**, 3 voix à GUNTERN Ralph et 2 voix à Laura SALAMIN. Bravo à Robert METRAILLER. (*Applaudissements*). Voilà, nous sommes arrivés au terme de ces élections, je sais que c'est parfois un peu fastidieux, surtout pour les nouveaux, mais enfin le CG maintenant est constitué et pourra travailler. Je tiens quand même à relever l'excellent état d'esprit qui a régné pour la préparation de ce plénum et je dois dire ce qui est très intéressant, c'est que chaque parti représenté ici au CG a la présidence d'une des commissions permanentes. C'est très bien et je vous en félicite.

11. PRESENTATION DU PLAN DIRECTEUR DU CENTRE-VILLE, EDITION FEVRIER 2013

Gérald DUC

Voilà, nous passons maintenant au point suivant de l'ordre du jour, 11, présentation du plan directeur du centre-ville, édition février 2013, Monsieur le Président GENOUD, je vous passe la parole.

François GENOUD présente et commente le plan directeur du centre-ville, édition février 2013. (Applaudissements).

12. COMMUNICATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Gérald DUC

Merci Monsieur le Président. Nous passons maintenant au point 12 de l'ordre du jour, les communications du CM. Je vous repasse la parole, Monsieur le Président.

François GENOUD

Merci beaucoup. Je change de micro, mais pas de casquette, rassurez-vous. Je vous donne ici les sujets que la Municipalité a choisis de vous communiquer à l'occasion de ce premier plénum. Je saisis évidemment l'occasion de dire une fois encore au nom du CM nos félicitations et nos remerciements à toutes les personnes qui ont été élues dans les commissions permanentes et dire que nous nous réjouissons beaucoup de la collaboration qui s'annonce. Voici les sujets pour lesquels une communication nous semble utile :

Réfection de la place du Cheval

Les aménagements de la place du Cheval présentent de fortes dégradations – vous l'avez tous observé - en particulier sur les pierres naturelles couvrant les 3 rampes d'escaliers. Elles proviennent essentiellement d'une fissuration importante de la structure porteuse en béton. Pour des questions d'esthétique, mais également de sécurité, le Conseil a décidé de procéder rapidement à une réfection de cet espace. Celle-ci prévoit la démolition complète du béton des 3 rampes et la réalisation de nouvelles rampes en béton armé sans aucune couverture, en renonçant à reposer les pierres. Les travaux débiteront dès que les conditions météorologiques le permettront.

Cérémonie commémorative pour l'accident du 13 mars 2012

C'est le mercredi 13 mars 2013, tout juste un an après que 22 enfants et 6 adultes perdaient la vie à Sierre dans l'accident de car du tunnel de l'autoroute qu'aura lieu une cérémonie organisée par la Ville pour honorer leur mémoire. Toute la population est invitée à cette célébration œcuménique, mercredi 13 mars à 18 heures à l'église Sainte-Croix. Nous voulons que ce soit un moment de sobriété et de simplicité, dans lequel toutes celles et ceux qui ont été touchés par le drame se retrouveront dans le recueillement et l'empathie. Les autorités politiques sierroises et cantonales, les représentations diplomatiques de Belgique et de Hollande feront notamment partie de cette assemblée de commémoration citoyenne.

Inauguration du nouveau bâtiment scolaire de Borzuat

Comme vous le savez déjà, le nouveau bâtiment scolaire de Borzuat, qui porte le nom de bâtiment Rilke, est désormais en exploitation. Il est à disposition des 134 élèves germanophones, ainsi que des classes bilingues de 5^{ème} et 6^{ème} primaires. Le bâtiment sera officiellement inauguré le 28 mars 2013 dès 16h30, sauf erreur, c'est le dernier jeudi avant les vacances de Pâques. Des détails plus précis seront encore communiqués en temps voulu.

La Ville de Sierre met à disposition une page web pour les germanophones.

La seule langue officielle de Sierre, Mesdames et Messieurs, reste le français. Il en a toujours été ainsi dans le passé et pour autant qu'on puisse en présumer, il en sera ainsi à l'avenir. Une version germanophone du site internet dans la langue de Goethe impliquerait la traduction de centaines de pages, et entrainerait dans la foulée celle de de tous les documents officiels de la Ville. C'est une solution irréaliste du point de vue financier. Mais la Municipalité n'en est pas moins sensible aux souhaits de ses amis germanophones, ils ont été exprimés ici aussi. Une traduction partielle a ainsi été réalisée et le site officiel inclut désormais une page d'accueil en allemand, dans laquelle sont regroupés les informations et documents utiles rédigés dans cette langue. Une visite de notre site internet vous en convaincra.

Voilà, Mesdames et Messieurs, en vous remerciant de votre attention, les informations que nous voulions vous donner. Merci.

13. DIVERS

Gérald DUC

Merci Monsieur le Président. Nous passons au point 13, les divers. Tout d'abord deux communications du bureau : les deux prochains plénums qui ont obligatoires auront lieu pour les comptes le **mercredi 12 juin 2013 à 18h00** ici à l'Hôtel de Ville et pour la séance du budget de fin d'année le **18 décembre 2013 à 18h00** à l'Hôtel de Ville. Le deuxième point, pour ceux qui étaient là lors de la période précédente, vous savez que nous avons abordé la modification du

règlement du CG, nous n'avons pas pu arriver au bout de ce règlement ; donc il faut absolument qu'il soit mis à jour ; notamment il ne correspond pas au règlement d'organisation communal et il est important qu'on remette l'ouvrage sur le métier. Donc le bureau a décidé de créer une commission ad hoc de 9 CG, 4 membres du PDC, 3 du PLR et 2 de l'AdG, présidence au PDC. Notre secrétaire, Raymonde PONT THUILLARD, enverra le mandat le plus vite possible aux chefs de groupe, afin qu'ils nous communiquent le nom des personnes qui seront engagées dans cette commission ad hoc. Voilà, je donne maintenant la parole au plénum. Comme je ne connais encore pas tout le monde, peut-être juste vous annoncer lorsque vous prenez la parole. Merci. Alors parole à l'assemblée. Mme Romaine EVEQUOZ, elle je la connais.

Romaine EVEQUOZ

Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les CM, chers collègues du CG sierrois. De manière à concrétiser le slogan de la dernière campagne de l'AdG, « Mieux vivre à Sierre », nous avons récolté des signatures pour une place de l'Hôtel de Ville exclusivement piétonne et nous vous la remettons ce soir, forts d'à peu près 700 signatures. Donc je ne sais pas à qui je dois la remettre ?

Gérald DUC

Merci Mme EVEQUOZ. Est-ce que Monsieur le Président souhaite faire un commentaire ?

François GENOUD

Et bien l'accueillir et remercier les nombreux citoyens qui finalement partagent nos vues et nos points de vue sur la question et nous ne manquerons pas de prendre connaissance de cette liste. Je ne sais pas s'il y a un texte qui accompagne la pétition ? Parce qu'il s'agit d'une pétition et non pas d'une... C'est une pétition. Mais il n'y a pas un texte qui explique un petit peu ? (*Romaine EVEQUOZ répond qu'il s'agit d'obtenir une place de l'Hôtel de Ville exclusivement piétonne*). Mais nous y répondrons évidemment. Je peux vous assurer que le problème nous est connu et que la réponse que nous serons en mesure de donner aussi vite que possible, sera sans doute un petit peu plus longue que le texte qui est là, parce qu'il y a toute une série de conditions légales et techniques qui font que, nous aussi, on aurait voulu le faire beaucoup plus vite et puis on se rend compte que ça n'est pas tout à fait possible, sans respecter d'autres citoyens et d'autres propriétaires qui ont aussi eux des droits. Mais nous accueillons volontiers cette pétition, elle abonde dans notre sens et nous la traiterons comme il se doit.

Gérald DUC

Merci Monsieur le Président. D'autres interventions au plénum ? Laura SALAMIN.

Laura SALAMIN

Monsieur le Président, chers membres du CM, chers collègues. Je me permets d'intervenir à nouveau sur la problématique des bus BALLESTRAZ à Granges. Je suis consciente de la réponse donnée lors du précédent plénum ainsi que du réexamen de la concession prévu prochainement. Cependant, j'aimerais juste relever ce qui s'est passé hier après-midi, le 19 février, à Granges. Cela montre bien l'importance et l'urgence d'un tel réexamen. Les bus BALLESTRAZ sont chargés d'amener les élèves grangeards au cycle d'orientation de Grône. Les après-midi, le bus est censé prendre les élèves grangeards à 13h48. Hier après-midi, mardi 19 février, les élèves attendaient le bus à l'arrêt Granges Grand-Canal. Certes, ils n'étaient pas sur le trottoir à l'endroit précis où le panneau indiquait l'arrêt, puisqu'il n'y a ni abri, ni banc. Ils attendaient à quelques mètres de là sur un petit muret. C'est un endroit d'attente assez habituel et qui semble plus sécurisé que le trottoir. Hier après-midi, le bus est passé, mais a pris uniquement deux élèves qui attendaient sur le trottoir, en refermant ses portes le plus rapidement possible, afin d'empêcher les 15 élèves qui attendaient sur le muret de pénétrer dans le bus. Cela n'a pas été sans conséquences pour les 15 élèves restés en rade. A leur arrivée au cycle d'orientation, ils ont été punis pour leur retard. Laisser entrer ces élèves dans le bus n'aurait retardé en aucun cas la course du bus. Ce n'est pas la première fois que ce genre de problème se produit et les parents d'élèves sont très mécontents. Mon intervention sur cet exemple actuel a un simple but d'information. Merci pour votre attention.

Gérald DUC

Merci Laura. Monsieur le Président.

François GENOUD

Et bien, Mme SALAMIN, nous prenons acte de cette information. Nous sommes complètement désolés pour ce qui est arrivés à ces élèves, pour les conséquences qu'ils doivent subir. Et si j'ai bien compris, bien entendu, ils portent au moins une partie de la responsabilité du retard qu'ils ont eu à l'école, s'ils n'étaient pas au bon endroit, à l'endroit convenu. Et j'admets qu'un petit peu plus de souplesse et de... on dira de prise en compte de la part du chauffeur, aurait peut-être permis d'éviter cela. Au-delà de ça, et bien, nous prenons acte de l'information et la relayerons à qui de droit.

Gérald DUC

Merci Monsieur le Président. D'autres interventions ? M. Gilles SALAMIN.

Gilles SALAMIN

Je tiens ici à remercier, au nom de la société de développement de Muraz, les différents services de la Commune pour leur mise à disposition du personnel et du matériel pour le bonhomme d'hiver du quartier de Muraz, et ce malgré des délais d'organisation très courts. Merci à tous.

Gérald DUC

D'autres interventions dans le plénum ? Je vois qu'il n'y a plus d'intervention, c'est vrai que nous sommes au début de notre législature. Juste encore une précision, la commission règlement rendra son rapport et nous traiterons de ce règlement dans une séance extraordinaire, en octobre ou novembre. L'organisation dépendra aussi de ce qu'éventuellement la Municipalité aura à nous proposer. Donc je mets maintenant un terme à cette séance, vous remercie pour votre participation et vous invite à l'apéro offert par la Municipalité. Merci et bonne soirée à tous. (*Applaudissements*).

Fin de la séance : 20h35.

Conseil général de Sierre

Le président :

Gérald DUC

La secrétaire :

Raymonde PONT THUILLARD

Abréviations :

CG	:	Conseil général, respectivement conseiller-ère général-e
CM	:	Conseil municipal, respectivement conseiller-ère municipal-e
PDC	:	parti démocrate-chrétien
PLR	:	parti libéral-radical
AdG	:	alliance de gauche
Cogest	:	commission de gestion
CEU	:	commission de l'édilité et de l'urbanisme
CEEDD	:	commission de l'environnement, de l'énergie et du développement durable